

REGLEMENT DE COURSES

Les 4 saisons de Belle Ile en Trail

ORGANISATION

L'association Grand Raid Insulaire organise les 4 Saisons de Belle Ile en Trail, avec le concours des communes Le Palais, Locmaria, Bangor, Sauzon, et la Communauté de Communes de Belle Ile en Mer.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, il est indispensable :

- d'être pleinement conscient de la difficulté des épreuves et d'être parfaitement entraîné pour cela.
- d'avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment :
 - savoir affronter sans aide extérieure des conditions climatiques pouvant être très difficiles (nuit, vent, pluie).
 - d'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ces problèmes.
 - d'être pleinement conscient que pour une telle activité de pleine nature la sécurité dépend de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.

EPREUVES

Les 4 Saisons de Belle ile en Trail est un événement au sein duquel sont proposées plusieurs épreuves de pleine nature, empruntant les sentiers côtiers et chemins de Belle Ile en Mer.

Chaque épreuve se déroule en une seule étape, à allure libre

- Le Run du nouvel an, ouverte du lundi 28 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021
- L'hivernale insulaire, ouverte du samedi 13 au vendredi 26 février 2021
- L'Oxybol du printemps, ouverte du samedi 17 au vendredi 30 avril 2021

- Belle Ile en Trail les 24 et 25 septembre 2021. Cette dernière épreuve fait l'objet d'un règlement particulier disponible sur le site www.belle-ile-en-trail.com

POUR CHACUNE DES 3 PREMIERES EPREUVES :

Les courses sont ouvertes à toute personne, homme ou femme, nés, nées en 2004 ou avant. Tout participant mineur reste sous la responsabilité de son tuteur légal.

Départs : Les points de départs sont précisés par mail.

Les départs sont libres durant toute la période d'ouverture des parcours, chaque jour, entre 9h00 et 18H00.

Pour participer, chaque coureur devra télécharger (opération nécessitant une connexion internet), sur son téléphone, l'appli lorienting, puis créer son compte avec un Username selon la procédure imposée par l'organisation, reçue par mail, et un password librement choisi.

Avant le départ, chaque participant devra ouvrir l'appli lorienting (opération possible sans connexion internet) pour ensuite scanner le « SETUP » QR Code affiché sur le site de départ.

Puis ensuite, le chrono se déclenchera dès le scan du QR Code « DEPART » affiché sur le site.

Balisage : un balisage spécifique « Trail » est à suivre sur toute portion du parcours qui n'emprunte pas le sentier côtier. Sur le sentier côtier, il faut suivre les marques traditionnelles rouges et blanches du GR. Attention, aucun balisage n'est prévu pour la nuit.

Pour intégrer le classement : durant la course, chaque participant devra impérativement scanner les QR Code de chaque Checkpoint ainsi que celui de l'ARRIVEE, affiché sur le site, avant de sauvegarder son résultat. (Upload nécessitant une connexion internet)

ATTENTION :

Les Chekpoints sont déplacés en cours de période d'ouverture des parcours.

Seule, la première validation de résultat sera prise en compte.

Engagement : 7€ par épreuve.

Matériel obligatoire :

•Téléphone portable suffisamment chargé, avec appli lorienteing ouverte en utilisant exclusivement username créée suivant la procédure imposée par l'organisation et password personnel.

Matériel conseillé selon la météo et heures de course :

- Coupe-vent
- Couverture de survie,
- Crème solaire, casquette
- Réserve d'eau selon la distance et vos capacités.
- Lampe frontale équipée de piles chargées.

Matériel interdit :

• Pour la protection du sentier côtier, les bâtons sont interdits.

Pas de ravitaillement ni assistance assurée par l'équipe d'organisation.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Pour les 3 courses, seuls les coureurs sauvegardant leur résultat seront classés.

Aucune prime en argent n'est distribuée.

Pour chaque course, un classement général homme et femme est établi.

Pour chaque course, les 3 premiers hommes et 3 premières femmes du classement général seront récompensé(e)s ainsi que 4 autres coureurs tirés au sort à l'issue de l'épreuve.

2 dossards pour l'édition Belle Ile en Trail 2021 sont offerts à chacun de ces heureux gagnants.

L'équipe d'organisation attire votre ATTENTION :

Ces épreuves s'appuient sur des valeurs sportives inaliénables telles que, entre autres, respect d'autrui, respect de la règle et respect de soi même. Les parcours sont libres d'accès. Toute personne usant de tricherie afin de faire paraître une meilleure performance dans le classement restera seule devant son cas de conscience.

Face à la pandémie Covid 19, nous demandons à chaque participant de respecter l'ensemble des gestes barrières dès lors que les circonstances rencontrées l'exigent, avec une attention particulière sur la distanciation physique en cas de multiples participants.

Les parcours empruntent voies, chemins et sentiers ouverts au public. Le Traileur ne dispose d'aucune priorité sur les autres usagers. Les règles de bon sens et de courtoisie sont de rigueur.

Les espaces naturels de Belle Ile, remarquables et appréciés, restent fragiles. La responsabilité de tout visiteur est engagée dans leur préservation. En participant aux épreuves des 4 saisons de Belle Ile en Trail, chaque Traileur soutient l'adhésion de l'association Grand Raid Insulaire au réseau « Acteur engagé par Nature », créée par la Communauté de Communes de Belle Ile en Mer, et s'engage à ne suivre que les traces proposées.

<https://www.ccbi.fr/impliquer-et-sensibiliser/>

Par ailleurs, la question des déchets sur une île est une forte problématique insulaire. Merci de veiller à ne rien laisser sur votre passage.

L'organisation de ces épreuves n'impose pas de présence systématique de bénévoles ; elles peuvent se dérouler en totale autonomie si chacun des participants applique à la lettre l'ensemble des consignes. Ces dernières ont été testées et approuvées par les collégiens de Belle Ile. L'équipe d'organisation compte donc sur le sérieux de chacun.

DISQUALIFICATION

Des postes de contrôle volants peuvent être mis en place sur les parcours. Les bénévoles sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement une disqualification en cas de non-respect de ce règlement.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront exclusivement par internet
Tous les coureurs(es) devront s'inscrire en ligne et déposer une adresse e-mail. Pas d'inscription sur place.

ATTENTION :

L'inscription est confirmée par paiement selon les conditions ci-dessus.
L'inscription n'est validée qu'après réception d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied (ou à la pratique de l'athlétisme) en compétition signé par un médecin du sport ou généraliste et datant de moins d'un an le jour de la course.

Tous ces échanges se font par courrier électronique.

L'organisation utilise cette adresse mail pour communiquer à chaque coureur inscrit la procédure à suivre pour créer son compte sur l'appli lorienteeing ainsi que la localisation du point de départ.

L'organisation de Belle Ile en Trail se réserve le droit d'utiliser cette adresse e-mail pour envoi de lettre d'information. Chaque coureur(se) pourra se désabonner de cette lettre selon son souhait.

SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

L'organisation ne met en place aucun dispositif de secours dédié à la course.

Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours de la sécurité civile avec ses propres moyens, le téléphone étant obligatoire

Numéro d'urgence : 112

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Votre sécurité dépendra alors de la qualité de ce que vous avez mis dans votre sac.

Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

ASSURANCE

Responsabilité civile : L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.

Cette assurance responsabilité civile garantie les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou vol de matériel personnel survenu lors de la participation du coureur.

Individuelle accident : Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

Annulation :

Il ne sera procédé à aucun remboursement d'inscription.

MODIFICATIONS DU PARCOURS

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours. En cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie et/ou vents très forts) et pour des raisons de sécurités, l'organisation se réserve le droit de fermer le parcours, sans préavis.

ANNULATION DES EPREUVES

L'organisation se réserve le droit d'annuler les épreuves à tout moment suivant les aléas de la situation sanitaire.

DROITS A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Toute communication sur l'événement ou utilisation d'images de l'événement devra se faire dans le respect du nom de l'événement.